

TARIFS - BARÈME DE NOS HONORAIRES

Applicable à partir du 1^{er} janvier 2023

Dans le cadre d'une vente d'un bien à usage d'habitation

Appartement, Maison, Hôtel particulier, Château, Terrain...

Paris – Ile de de France

Mandat de vente simple - Sans exclusivité

Prix de vente supérieur à 1.000 000 € nos honoraires sont de 5 % TTC

Prix de vente inférieur à 1.000.000 € nos honoraires sont de 5 % TTC

Prix de vente inférieur à 500.000 € nos honoraires sont de 7 % TTC

Mandat de vente avec exclusivité

Prix de vente supérieur à 1.000 000 € nos honoraires sont de 4 % TTC

Prix de vente inférieur à 1.000.000 € nos honoraires sont de 4 % TTC

Prix de vente inférieur à 500.000 € nos honoraires sont de 6 % TTC

En régions

Mandat de vente simple - Sans exclusivité

Prix de vente supérieur à 1.000 000 € nos honoraires sont de 5 % TTC

Prix de vente inférieur à 1.000.000 € nos honoraires sont de 5,5 % TTC

Prix de vente inférieur à 500.000 € nos honoraires sont de 6 % TTC

Mandat de vente avec exclusivité

Prix de vente supérieur à 1.000 000 € nos honoraires sont de 4 % TTC

Prix de vente inférieur à 1.000.000 € nos honoraires sont de 4,5 % TTC

Prix de vente inférieur à 500.000 € nos honoraires sont de 5 % TTC

Mandat de négociation

A la charge de l'acquéreur 5% TTC

Honoraires pour la réalisation d'un avis de valeur complet

A la charge du vendeur forfaitaire 3.000 € TTC

Nos honoraires s'entendent charge vendeur sauf convention contraire.

TVA en vigueur 20% - Sans détention de fonds.